



<http://essignylepetit.iffrance.com>

Mairie d'Essigny-le-Petit le 24 mai 2005 n°3

Assainissement collectif et adduction d'eau

La première tranche de travaux a permis la liaison entre Essigny et Remaucourt.

La deuxième tranche est sur les rails : les entreprises ont été retenues et le conseil de communauté a autorisé hier lundi son président à signer les deux marchés pour un montant global de 2 468 225,12 €, soit 15 fois le budget annuel de fonctionnement de la commune.

BRUITS DE VOISINAGE

Un arrêté préfectoral réglemente les horaires pour les travaux pouvant causer des bruits de voisinage (tondeuses, tronçonneuses à moteur thermique,...)

les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30,
les samedis
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h,
les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h.

Régime sec :

Le préfet a pris un arrêté de restriction d'usage de l'eau :
Il est interdit

- ▶ D'arroser les pelouses de plus d'un an, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément,
- ▶ d'arroser les jardins potagers entre 8 h et 20 h,
- ▶ de laver les voitures en dehors des stations de lavage
- ▶ de remplir les piscines privées, les étangs et les bassins,...

FERRAILLES

ENCOMBRANTS

Collecte

le 4ème mercredi
des mois impairs

Prochaine collecte
le mercredi
25 mai 2005

OU

Déchèterie du District
Rue Antoine-Parmentier
ZAC La Vallée

02100 SAINT-QUENTIN

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert le lundi et le jeudi
de 18 h 30 à 19 h 30.

Téléphone et télécopie :
03 23 07 96 79

Courriel
mairieessignylepetit@wanadoo.fr

Fête communale

Bientôt plus de précisions....

Billes
diabolos
échasses
osselets, ...

Du vieux matériel agricole

Dimanche
18
septembre

Une randonnée "saveurs gourmandes"

Un concours
de
gâteaux

Un concours de dessins pour enfants

Des artistes

Un rallye photos

un concours de logo

DES JEUX PICARDS

Tir à la carabine

PONEY'S

Des
vieilles
mobs

Des collections



MAISONS FLEURIES



Concours communal 2005

« Plus que la quantité de fleurs, le bon goût de la décoration prime. »

Pour leur plaisir, pour le plaisir des yeux des Essignyacois, de leurs amis et des personnes de passage, nombreux sont ceux qui fleurissent fenêtres, balcons, pelouses, tout comme le fait avec goût le personnel communal aux abords des édifices publics, aux entrées du village,...

Depuis de nombreuses années, il est organisé un concours communal des maisons fleuries. Cette année, comme l'an passé, chacun pourra faire partie du jury : en effet, une exposition des photos des maisons fleuries sera organisée sur le stade à l'occasion de la fête nationale : des bulletins de vote y seront à votre disposition. Le classement établi par le public sera comptabilisé avec celui de l'habituel jury communal qui visitera la commune avant le 14 juillet.

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, inscrivez-vous dès maintenant en complétant le bulletin ci-dessous et en le déposant en mairie au plus tard le mercredi 15 juin.

Village fleuri

M

Adresse

s'inscrit s'inscrivent au concours communal 2005 des maisons fleuries

Bulletin d'inscription à déposer en mairie le mercredi 15 juin au plus tard.

Fête d'école

Retenez la date

**Samedi 18 juin
à partir de 14 heures
à la salle polyvalente
de Fonsomme**

Spectacle

Jeux

Buvette—Gâteaux

Rentrée des classes

dans le regroupement scolaire

Inscription des nouveaux élèves domiciliés à Essigny en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat avant le 18 juin 2005.

Les plus jeunes (nés au cours de l'année 2003) ne seront admis que si les effectifs le permettent.

Se munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

L'eau est consommable

Plusieurs prélèvements ont été faits dans la commune. Les résultats sont concordants : La qualité bactériologique de l'eau est conforme aux exigences réglementaires : l'eau est consommable.

La teneur en nitrates est de 38 milligrammes par litre pour un maximum autorisé de 50 mg/l.

Les résultats complets sont affichés en mairie.

Référendum sur le traité constitutionnel européen

Il aura lieu le dimanche 29 mai de 08 heures à 20 heures et se déroulera dans le secrétariat de mairie (entrée par la porte latérale de la mairie).

Votre carte d'électeur est de couleur bleue ; celle utilisée pour les élections de 2004. La présentation d'une pièce d'identité n'est pas obligatoire.

Les nouveaux inscrits depuis le 1er janvier 2005 doivent voter dans leur commune d'inscription 2004

Recensement militaire

Les garçons et les filles de nationalité française nés entre le 1er avril 1989 et le 30 juin 1989 doivent impérativement se faire recenser pour pouvoir participer à la « journée d'appel de préparation à la défense ».

Ils doivent se présenter en mairie à partir de leurs 16 ans et durant les 3 mois suivants, munis : d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement sera délivrée.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche pour être autorisé à s'inscrire aux examens, concours ou permis de conduire.

Infos diverses

La nouvelle adresse courriel de la mairie :

mairieessignylepetit@wanadoo.fr

Des nouvelles de la commune par courriel : laissez-nous un petit message avec votre adresse courriel.

**Le futur logo
de la commune.
Peut-être votre
création ?**

Village fleuri

Voir au recto